

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 06.05.2011

Lieu : Commune de Sierre
Date: le 6 mai 2011 à 17 h 30
Ordre du jour : Selon convocation du 13.04.2011

M. Patrice Héritier souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur participation à la présente Assemblée Générale.

Messieurs Antoine Bonvin et Philippe Roduit, respectivement président de "COMPTAVAL" et de "FIDUCIAIRE SUISSE" sont remerciés de leurs présences, Messieurs Roland Squaratti et Dominique Papilloud, respectivement président de la "CHAMBRE FIDUCIAIRE SUISSE" et de l' "OREF" étant excusés.

Il adresse un remerciement particulier à M. François Genoud, Président de la Commune de Sierre, qui nous accueille à la salle de la Récréation.

Il ouvre la séance et procède selon l'ordre du jour prévu dans la convocation.

1. **CONTRÔLE DES PRESENCES**

Selon la liste des signatures, 19 personnes sont présentes. Il relève qu'un certain nombre de membres se sont excusés.

2. **LECTURE DU PV DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE**

Le Procès-Verbal de la dernière Assemblée est distribué aux membres présents. Il est approuvé à l'unanimité.

3. **RAPPORT DU PRESIDENT**

Le Président, M. Patrice Héritier, présente son rapport annuel.

4. **COMPTES DE L'EXERCICE 2010**

M. Antoine Tornay donne lecture des comptes qui laissent apparaître un excédent de recettes de chf 6'417.50 pour l'exercice 2010.

5. **RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION**

M. Eric Mittaz procède à la lecture du rapport de révision et propose d'approuver les comptes tels que présentés.

6. **DELIBERATION ET VOTE SUR LA GESTION, LES COMPTES ET DECHARGE AUX MEMBRES DU COMITE**

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, approuve les comptes et donne décharge aux organes responsables.

7. **NOMINATIONS STATUTAIRES**

7.1. COMITE

Les membres actuels du comité sont réélus à l'unanimité.

7.2. ORGANE DE REVISION

L'Assemblée Générale confirme MM Stéphane Tavernier et Eric Mittaz dans leur fonction.

8. **BUDGET ET COTISATIONS 2011**

M. Antoine Tornay donne lecture du budget 2011 et propose de conserver le même montant de cotisation. A l'unanimité, l'Assemblée Générale accepte le budget et le montant des cotisations.

Associations fondatrices / Gründerverbände

9. INFORMATION SUR LES ACTIVITES EN COURS

M. Patrice Héritier donne la parole à M. Pierre-Alain Borgeaud qui livre quelques explications sur les points suivants :

- Influence de la baisse du taux de capitalisation pour l'estimation des titres non cotés en bourse
- Date d'échéance pour le calcul des intérêts négatifs
- Calcul de l'assiette fiscale des IGI lors de la vente d'une SISA
- Imposition de la valeur locative des personnes résidant dans un EMS
- Déclaration d'impôt expédiée par Internet
- Déduction des intérêts hypothécaires des contribuables "Hors Pays"
- Adaptation des valeurs locatives des SISA
- Impôt sur la dépense

- Impôt foncier minimum (chf 25.00)
- Impôt sur la fortune trop élevé en Valais
- Taux d'imposition de 9.5% des bénéficiaires des PM trop élevé en Valais
- Imputation de l'impôt sur le capital en déduction de l'impôt sur le bénéfice

Il relève que les quatre derniers points devraient être revus lors de la prochaine révision de la LFVS.

Il rappelle que la déductibilité de la totalité des primes de Caisse Maladie effectivement payées, qui était l'une des propositions faites lors de la première assemblée de Pro-Economy.VS, est en train de faire son chemin.

10. DIVERS

- M. Viktor Kaempfen félicite et remercie le comité pour le travail accompli.

Il demande si la publicité faite n'est pas un peu chère par rapport à l'apport de membres qu'elle va générer. Il demande également si, dans le cadre de la prospection des membres, l'ordre des avocats et notaires a été contacté.

Il relève également que les objets traités par Pro-Economy.VS durant l'année concernent essentiellement la fiscalité et non d'autres domaines.

- M. Héritier relève que l'encart publicitaire a été fait suite à la décision de la dernière AG qui avait prévu cette dépense au budget et cela plus dans un esprit de publicité que de prospection, les prochaines insertions étant entrevues en lien avec les annonces de séminaire.

Il relève que les sujets ont été traités en fonction du cours des événements. Il rappelle également qu'il demande chaque année aux membres de transmettre les problèmes rencontrés durant l'exercice de leur activité et cela afin de ne pas se cantonner au seul domaine fiscal. De plus, il relève que le thème du dernier séminaire sur les charges sociales a été choisi entre autre pour cette raison.

- M. Borgeaud rappelle que, lors du lancement de Pro-Economy.VS, plus de mille dépliants de l'association ont été envoyés à toutes les personnes susceptibles de rejoindre l'association. De ce fait, tous les avocats et notaires ont été approchés. Aujourd'hui, la CIV (Chambre Immobilière du Valais) et l'USPI (Union Suisse des Professionnels de l'Immobilier - sct valaisanne) sont membres de Pro-Economy.VS.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée.

Sierre, le 26.05.2011

Le secrétaire:
Pierre-Alain Borgeaud

